

# Au fil de la Pévèle

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PÉVÈLE

NUMÉRO 19  
PRINTEMPS 2008

## AMÉNAGER ET ENTRETENIR LA MARQUE DES RÉPONSES AUX INONDATIONS

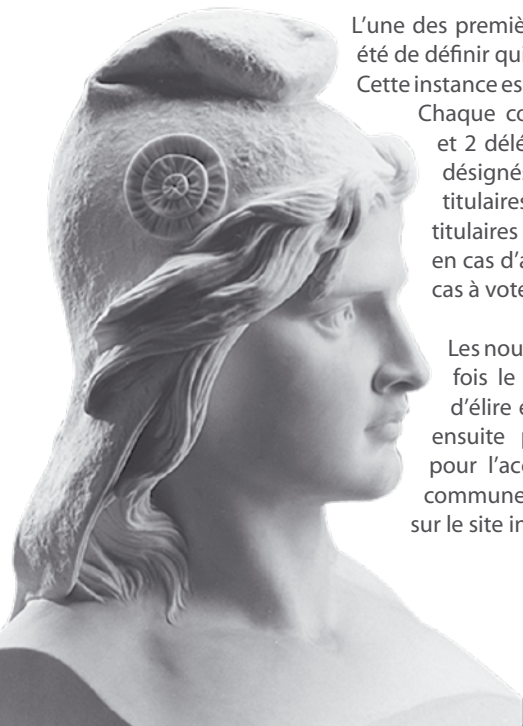
exemple d'aménagement d'une zone d'expansion de crue réalisée dans le bois de Saint-Landelin (Crespin - 59)

# INFO

Comme partout en France, les élections des 9 et 16 mars derniers ont déterminé les équipes municipales qui dirigeront pour 6 ans les 19 communes de la CCPP.

L'une des premières décisions des nouveaux conseillers municipaux a été de définir qui, parmi eux, siègeraient à l'assemblée communautaire. Cette instance est l'équivalent du conseil municipal au niveau de la CCPP. Chaque commune y est représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants (3 et 3 pour Templeuve et Cysoing) désignés par son conseil municipal. Il y a donc 40 délégués titulaires et 40 délégués suppléants. Seuls les conseillers titulaires votent. Chacun de ces conseillers peut être représenté, en cas d'absence, par son conseiller suppléant autorisé dans ce cas à voter.

Les nouveaux élus communautaires ont siégé pour la première fois le vendredi 4 avril 2008. Ce jour-là, ils étaient chargés d'élire en leur sein le Président de la CCPP. Le Président a pu ensuite proposer plusieurs délégations de Vice-présidents pour l'accompagner dans la gestion de la Communauté de communes. Vous pouvez retrouver le résultat de ces élections sur le site internet de la CCPP : [www.cc-paysdepevele.fr](http://www.cc-paysdepevele.fr)



# SOMMAIRE

<b>Brèves</b>	<b>page 3</b>
<b>Actualité</b>	<b>page 4</b>
<b>Ils font notre richesse : Don de soie à Cysoing</b> des articles d'occasion pour les enfants hospitalisés	<b>page 5</b>
<b>Dossier : La Marque et ses débordements</b> un dossier au long cours	<b>page 6</b>
<b>Economie : Les nouvelles installations</b>	<b>page 9</b>
<b>Patrimoine : La Mousserie à Mérignies</b> une sablière devenue étang...	<b>page 10</b>
<b>Histoire du Pays : De la bière de ferme</b> aux brasseries de la Pévèle	<b>page 11</b>
<b>Ça s'est passé chez nous</b>	<b>page 12</b>

**Directeur de la publication :** Luc MONNET  
**Directeur de la rédaction :** Henri CAUDRELIER  
**Rédaction :** Ludovic FINEZ, CC-Pays de Pévèle  
**Photos :** CC-Pays de Pévèle sauf illustration page 6 (I2G) ou mention contraire  
 Les illustrations de la page 11 proviennent des collections de Louis Lespagnol et de Bruno Fourot. Remerciements à Octave Lecouffe pour sa collaboration.  
**Création / Fabrication :** STUDIO-GLUKOZ - tél. 03 20 92 60 49  
**Impression :** L'ARTESIENNE sur papier recyclé  
**Tirage :** 17 000 exemplaires  
**N° ISSN :** 1634-6912  
**CC-Pays de Pévèle :** tél. 03 20 79 20 80

## A NE PAS RATER !

///// En Pays de Pévèle – Dimanche 13 avril

### → Paris-Roubaix

Quel temps fera-t-il dimanche 13 avril ? Peu importe. Que le soleil rayonne, qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, les coureurs du Paris-Roubaix traverseront la Communauté de communes du pays de Pévèle. Soyez nombreux au rendez-vous pour applaudir et encourager les cyclistes professionnels !



///// Attiches – Dimanche 4 mai

### → 1<sup>er</sup> raid des géants VTT

Renseignements et inscriptions Alexis Leclercq 06 33 77 03 50 – [vtattiches@free.fr](mailto:vtattiches@free.fr)  
 Le team VTT d'Attiches organise son 1<sup>er</sup> raid chronométré, parrainé et en présence de Laurent DESBIENS. Le raid des Géants est une épreuve ouverte aux professionnels et amateurs de plus de 15 ans. Deux parcours, de 30 et 50 km, seront tracés pour l'occasion dans la forêt de Phalempin. Une randonnée familiale ouverte à tous est également prévue sur une distance de 15 km.



///// Cysoing – Samedi 2 et dimanche 3 mai à 21h00

### → Festival International de Boogie

Salle des fêtes / 15 € par soir – moins de 12 ans : 8 € – Pass festival : 20 €

Le 1<sup>er</sup> Festival international de boogie de la Pévèle accueillera quelques-uns des meilleurs spécialistes européens de cette musique rythmée et enjouée qu'est le boogie-woggie. La richesse de l'affiche proposée promet des concerts d'une qualité rare. Autour des concerts du soir viendront s'ajouter, durant la journée, différentes animations en accès libre.



///// Tourmignies – Dimanche 18 mai

### → Rallye équestre et course de lévriers

Domaine d'Assignies / entrée gratuite

L'association Pévèle Equidays organise un rallye équestre au cœur de la Pévèle au départ du domaine d'Assignies à Tourmignies. Venez profiter du spectacle que constitueront le départ et le retour de plus de 80 cavaliers et de leurs montures. Des animations seront proposées sur place comme des baptêmes en poney ou encore des courses de lévriers l'après-midi.



## Et aussi...

### → Les 12 et 13 avril

A Genech, concours hippique face à l'Institut Agricole, avec des épreuves individuelles amateurs, professionnelles, par équipe et d'élevage.  
 Sans interruption, de 9h00 à 19h00.  
 Entrée gratuite.

### → Les 19 et 20 avril

A Genech, concours hippique d'entraînement et concours officiel exclusivement réservé aux poneys. Sans interruption, de 9h00 à 19h00.  
 Entrée gratuite.

### → Le jeudi 17 avril

Don du sang à Templeuve de 15h30 à 19h à la Salle Polyvalente.

### → Le samedi 26 avril

Soirée Rock-Blues à Mons-en-Pévèle.  
 Renseignements en Mairie.

### → Le dimanche 27 avril

Marché aux fleurs et produits du terroir à Avelin au sein de l'Espace Marie-Jeanne Favier-Dubus.

### → Le dimanche 4 mai

Marché printanier de plantes et produits du terroir organisé à Tourmignies par l'association Colchique.

**INTERNET :** retrouvez toutes les manifestations sur le portail de la CCPP. Faites connaître vos événements en écrivant à [webmaster@cc-paysdepevele.fr](mailto:webmaster@cc-paysdepevele.fr)

# BRÈVES

## Réviser votre permis de conduire

Vous avez eu votre permis il y a quelques années. Aujourd'hui, la circulation a été multipliée par dix, des nouveaux panneaux de signalisation sont apparus, des ronds-points fleurissent un peu partout...

Depuis septembre 2007, la CCPP - avec le concours de la MACIF - propose aux plus de 60 ans, résidant sur son territoire, de participer à des ateliers de réactualisation des connaissances du code de la route. Bien entendu, cette journée n'a aucune incidence sur votre permis de conduire, c'est juste un moment de convivialité !

Les prochaines dates : le 18 mars à Bachy et à Bourghelles, le 31 mars à Mons-en-Pévèle et à Moncheaux, le 4 avril à Cysoing et à Tourmignies, le 21 avril à Cysoing et à Louvil, le 24 avril à Templeuve et à Cappelle-en-Pévèle, le 31 mai à Camphin-en-Pévèle et à Wannehain, le 20 mai à Templeuve et à Mons-en-Pévèle.

Renseignements : Service action seniors de la CCPP  
Tél. : 03 20 34 78 90. ■



## Nouveaux locaux pour le cybercentre de Cysoing

Le cyber de Cysoing vient d'emménager dans les locaux du tout nouvel espace intergénérationnel de la commune. Situé rue Salvadore Allende, le cybercentre est toujours encadré par Christophe Grabowski. Sur place, 12 ordinateurs connectés à Internet sont à la disposition du public.

Le cybercentre est ouvert le mardi, le mercredi et le vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h ; le jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h ; le samedi de 10h à 13h et de 14h à 16h.  
Tél. : 03 20 41 38 14 ■

## Le CLAP aide les jeunes créateurs d'entreprise

A l'image de Reynald Dumoulin, créateur d'une entreprise dans le domaine du bâtiment, ou de Pierre-François Lambert, qui anime vos soirées par l'intermédiaire de sa société « Sound Event », des jeunes Pévélois se lancent dans le grand bain de la création d'entreprise.

Comme eux, tout porteur de projet peut bénéficier d'un accueil, d'un accompagnement et éventuellement d'une aide financière (qui ne

peut excéder 1 500 €) à travers le dispositif du CLAP (Comité Local d'Aide aux Projets). Cet outil pédagogique s'adresse prioritairement à un public jeune de 18 à 30 ans. Soutenu par la mission locale et la maison de l'emploi, il permet la réalisation de projets, qu'ils soient individuels ou collectifs, à caractère économique, de loisir, social, culturel ou sportif.

Renseignements : Service Animation jeunesse de la CCPP / Antoine Routier au 03 28 76 99 77  
aroutier@cc-paysdepevele.fr ■

## Prairies fleuries



En collaboration avec la Fédération départementale des chasseurs du Nord, qui fournit les semences, la CCPP propose à ses communes membres de fleurir leurs entrées de villes et autres lieux remarquables. Sur les 19 communes que compte la CCPP, 11 ont répondu favorablement à cette proposition. L'atelier d'insertion mis en place par la CCPP (voir Au Fil de la Pévèle n°18) préparera et ensemencera les terrains dans la plupart des communes. Au total, plus de 6 000 m<sup>2</sup> fleuriront sur le territoire de la CCPP de juin jusqu'aux premières gelées.

La CCPP dispose encore de petits sachets de graines, qu'elle met gracieusement à la disposition de ses habitants. Vous pouvez les retirer, dans la limite des stocks disponibles, au siège de la CCPP : 85, rue de Roubaix à Templeuve. ■

## Pays Pévélois

Installé en juillet 2006, le Pays Pévélois est désormais officiellement reconnu par les 5 Communautés de communes qui le composent. Celles-ci ont délibéré favorablement sur le contenu de la charte de Pays, document qui fixe les orientations envisagées pour le territoire dans les années à venir, et les conditions de sa mise en œuvre. Dès le mois d'avril, des orientations d'actions seront définies. De même, l'association du Pays Pévélois sera mise en place.

Renseignements :  
Frédéric MINIER  
Agent de développement Pays Pévélois  
La Campagnette - 85, rue de Roubaix - BP 18 -  
59242 TEMPLEUVE  
Tél. : 03 20 79 20 80 - Fax : 03 20 33 81 73  
Mél : pays.pevelois@orange.fr -

Blog : <http://payspevelois.hautetfort.com> ■

## Séjours d'été

La période d'inscription pour les séjours d'été 2008 en Espagne et sur l'île d'Elbe est actuellement ouverte. Les jeunes âgés de 12 à 17 ans peuvent retirer le dossier d'inscription dans leur mairie, dans les points jeunes ou le télécharger depuis le site internet de la CCPP : [www.cc-paysdepevele.fr](http://www.cc-paysdepevele.fr). Les places étant limitées nous vous incitons à retourner ces dossiers le plus rapidement possible au service Animation Jeunesse de la CCPP.

Renseignements :  
Tél. : 03 28 76 99 76 ■

## Une nouvelle vie pour les pavés

Chaque année, en prévision du passage du Paris-Roubaix, la Communauté de communes du pays de Pévèle s'engage auprès de l'association « Les Amis du Paris-Roubaix » pour participer à des travaux de réfection de secteurs pavés. Cette action a pour but de pérenniser le passage de cette manifestation populaire sur les terres pévéloises. En ce sens, la course apporte un argument supplémentaire à la nécessité de sauvegarder un élément remarquable de notre patrimoine, qui contribue à définir l'identité même de notre territoire.

En ce début d'année 2008, les secteurs du Calvaire à Bourghelles, du Blocus à Mons-en-Pévèle et du Moulin de Vertain à Templeuve ont bénéficié d'un programme de rénovation ou d'aménagement. A Bourghelles, ce sont les élèves du Lycée horticole de Lomme qui ont bravé la pluie et le vent pour redonner une nouvelle jeunesse au secteur pavé du Calvaire. ■



## Erratum

Contrairement à ce qui figurait dans la plaquette animation jeunesse :

- Les CLSH du mois d'août auront lieu à Attiches, Bersée, Cysoing et Templeuve ainsi qu'à Bachy (et non pas à Bourghelles),
- La Caisse d'Allocations Familiales de Lille propose des aides vacances loisirs. Les bénéficiaires sont les familles allocataires ayant un quotient familial (QF) de 0 à 470 (et non pas 500 comme indiqué). ■

Plus d'informations sur [www.cc-paysdepevele.fr](http://www.cc-paysdepevele.fr)

(ACTUALITÉ)

## La Campagnette nouveau siège communautaire

**R**épartis jusqu'à présent sur plusieurs sites, les services de la Communauté de communes du pays de Pévèle sont maintenant réunis au sein d'un même bâtiment appelé « la Campagnette ». Cette ancienne maison de maître, située au centre ville de Templeuve, constitue désormais le siège de la CCPP.

La peinture encore fraîche, les agents de la CCPP et les élus communautaires ont pris possession de leurs nouveaux locaux début janvier. Les différents services ont investi les 600 m<sup>2</sup> de bureaux répartis sur 4 étages.

Situé à proximité directe de la gare, le « 85 rue de Roubaix » est désormais votre adresse pour toutes les questions liées à l'animation jeunesse ou à l'action seniors. Se trouvent



L'entrée de la Campagnette, nouveau siège de la CCPP, situé rue de Roubaix à Templeuve.

également sur place l'ensemble des services administratifs, le service environnement, le service développement économique et le service communication. Seuls la cellule emploi intercommunale et le référent généraliste de parcours RMI gardent leurs locaux au sein du pôle de service à la personne situé à la Mairie centre de Templeuve. De même, de par

leurs fonctions, les cybercentres et les points jeunes restent bien évidemment répartis sur l'ensemble du territoire de la CCPP.

### La nouvelle adresse de la CCPP :

85, rue de Roubaix - BP 18

59242 TEMPLEUVE

Le téléphone ne change pas : 03 20 79 20 80



La voiture tonneau permet d'appréhender les effets de la perte de contrôle de son véhicule.

**L**a Communauté de communes du pays de Pévèle organise, le samedi 7 juin, à l'Institut de Genech, une journée « intergénérationnelle de sécurité routière ». Cette opération est destinée à faire prendre conscience que de l'enfance à l'âge d'or, la sécurité sur la route nous concerne tous.

De nombreuses animations interactives, ainsi que des démonstrations d'équipements très sophistiqués, seront proposées toute la journée :

- un contrôle 3 points de votre voiture (pneumatiques, éclairage, pollution),
- une voiture tonneau pour appréhender les effets de la perte de contrôle de son véhicule,
- un logiciel de simulation d'alcoolémie (simalc)

## Journée sécurité routière Pour toutes les générations d'usagers de la route

afin de sensibiliser les conducteurs aux dangers que représente la conduite en état d'ivresse, et de renseigner sur les temps d'élimination de l'alcool, les effets des médicaments et des drogues sur la conduite,

- des lunettes déformantes : petit parcours à pied pour se mettre dans une situation représentant un état d'alcoolémie (rétrécissement du champ visuel, temps de réaction...),
- un « freinographe » : à bord d'un véhicule « double-commande » un formateur spécialisé analyse, grâce à un ordinateur, le temps de réaction au freinage d'urgence et pour faire prendre conscience des notions de distance de freinage et de l'importance des distances de sécurité,
- un simulateur de conduite deux roues motorisées, destiné aux ados et pré-ados qui projettent de rouler prochainement en scooter ou en 125cm<sup>3</sup>,
- une information sur les gestes de premier secours, une démonstration de désincarcération et une présentation d'un véhicule VSAB (véhicule

de secours aux asphyxiés et blessés) par le Service Départemental d'Incendie et de Secours,

- la gendarmerie nationale assurera une animation destinée aux enfants par le biais d'une piste junicode ainsi qu'une information sur les différents risques liés à la vitesse, à la consommation d'alcool et de drogues. Les différents dispositifs de lutte contre ces infractions seront également présentés, y compris le véhicule d'intervention rapide (Subaru), exposé aux côtés de plusieurs voitures de rallye,
- Toute la journée, en salle, possibilité de tester ses connaissances du code de la route au moyen d'un quizz.

Toutes ces animations sont réalisées avec la participation active de la DDE, de la MACIF et de l'Automobile Club du Nord.

Journée sécurité routière intergénérationnelle  
Institut Agricole  
Rue de la Libération à Genech

(ILS FONT NOTRE RICHESSE)

# Don de Soie, à Cysoing

## Des articles d'occasion pour les enfants hospitalisés



en vente, ils sont apportés gratuitement par des habitants du secteur. Chaque semaine, 50 à 70 sacs de vêtements s'empilent dans l'entrepôt. « *Faute de place, nous n'en gardons que la moitié* », confie Brigitte Raux, le reste étant envoyé à des structures caritatives. Des fabricants et des enseignes de vente par correspondance donnent également des fins de série, des articles ayant un petit défaut ou renvoyés par des clients. Le tout alimente une « collection » de 10 000 vêtements. Le produit des ventes finance des actions menées dans les hôpitaux, en particulier à destination des enfants : les Clowns de l'Espoir, les Blouses Roses et Ludopital.



Portants pour vêtements, étagères : tout l'aménagement du local a été réalisé grâce à des éléments de récupération.

**D**es vêtements par milliers, des bibelots, de la vaisselle... On trouve tout cela au local de Don de Soie, à Cysoing, à des prix défiant toute concurrence. Les ventes servent à financer des actions de solidarité dans les hôpitaux.

« *Faute de temps, les prix ne sont pas affichés, nous comptons sur votre aide pour les fixer ensemble.* » Cette

pancarte, posée sur un petit bureau, donne le ton : ici, on vient à la bonne franquette. Ouvert trois jours par semaine, le local de vente de l'association Don de Soie, à Cysoing, pratique une « *politique de très bas prix* », explique une des responsables, Brigitte Raux. Vêtements, petit mobilier, vaisselle, bibelots, livres, disques : la note dépasse rarement les quelques

euros. Sauf exception : « *Ce meuble-là [un impressionnant buffet, NDLR] est le plus cher, il est vendu 100 euros. Cette commode en marbre, qui est un peu abîmée, est à 8 euros.* » Et Brigitte Raux d'évoquer les « *cinq manteaux d'astrakan* » partis pour 20 euros, ces « *lits d'une personne vendus 10 euros* »... « *Le but est que ça parte très vite* » mais avec une limite : « *Plus on baisse les prix, plus le travail des bénévoles est dévalorisé.* » Malgré cela, souvent « *les gens, à la caisse, discutent les prix* ».

### 50 à 70 sacs par semaine

Pendant plus de 40 ans, un vestiaire du Secours Catholique a fonctionné à Cysoing. A sa fermeture, en août 2006, deux bénévoles ont décidé de poursuivre l'activité différemment. Don de Soie est actuellement hébergée dans des bâtiments de l'usine textile Bergerot. Ici, c'est le royaume de la débrouille. Les portants pour vêtements ont été donnés par un magasin de sport, les chariots en métal et bacs en plastique ont vécu leur première vie dans un centre de tri de la Poste... Quant aux articles mis

La clientèle habite « *principalement Cysoing, Templeuve, Bouvines et Genech* » mais Don de Soie attire aussi « *des gens qui viennent régulièrement de Lille, Roubaix, Tourcoing...* » Parmi eux, on trouve ceux « *qui ont vraiment besoin [d'articles à bas prix] et d'autres qui viennent faire une bonne affaire* ». C'est « *le bouche à oreille* » qui les guide ou encore les articles dans la presse locale et les journaux paroissiaux. Et Brigitte Raux ne perd jamais une occasion de promouvoir son association. Ainsi, début 2007, elle l'a présentée aux maires du territoire de la CCPP : « *J'avais vraiment envie d'être entendue* », sourit-elle. ■

**Don de Soie,**  
269 rue J.-B. Lebas, à Cysoing.  
Ouvert le lundi, le vendredi et le premier mercredi du mois, de 14 h à 17 h ; le samedi, de 9 h à 12 h.  
Tél. : 03 20 84 57 57 - 06 82 82 19 63.  
Site internet : [www.dondesoie.com](http://www.dondesoie.com)



Brigitte Raux est à la tête de l'équipe de bénévoles de l'association.

## Une affaire de bénévoles

Ce matin de février, Philippe Godin est venu avec son fils pour améliorer quelque peu l'isolation de la grande porte d'entrée. Car dans un entrepôt haut de plusieurs mètres, les températures ont parfois tendance à plonger. La veille, il avait fixé l'enseigne peinte gratuitement, dans le style « tag », par un jeune de la commune. « *Je m'occupe de la partie technique* », explique Philippe, un des rares hommes de l'association. Montage des portants pour vêtements et autres étals : il joue du tournevis et de la clef plate. « *Ça c'était pendant les vacances de Toussaint de l'année dernière. J'en ai eu pour trois jours* », raconte-t-il en désignant des étagères. La matière première utilisée ? D'anciennes tables de ping-pong, provenant d'un club dont il est membre. La récupération, encore et toujours. Au moment d'écrire ces lignes, c'est d'un véhicule utilitaire dont avait besoin l'association. Pour le moment, les bénévoles se débrouillent avec remorque et voitures personnelles. L'appel est lancé. ■





(DOSSIER)

# La Marque et ses débordements : un dossier au long cours

**E**n 1999 et 2000, la Marque quittait son lit par trois fois, inondant certains habitants de la Pévèle. Depuis, quelques aménagements légers ont été opérés et deux études réalisées. Celles-ci préconisent notamment la réalisation de zones d'expansion de crue pour contenir les risques en aval. Les premiers travaux devraient débuter courant 2009.

Tout commence en décembre 1999. A compter de cette date, en un an, la Marque déborde par trois fois, entraînant des inondations à Pont-à-Marcq, Tourmignies, Ennevelin et Cobrieux. La crue de fin 2000 dépasse les autres en importance.

L'atelier de fabrication de fauteuils et banquettes d'André Leblanc, à Pont-à-Marcq, s'est retrouvé sous 65 cm d'eau ; sa maison aussi a souffert : 150 000 euros de dégâts d'un côté, 38 000 euros de l'autre. Daniel Jolivel, lui, se souvient des 6 cm d'eau dans sa maison d'Ennevelin, du coût des dégâts, mais aussi de la solidarité des voisins. Mais, une fois les meubles hors d'eau, il n'y a « pas grand chose à faire. Il faut attendre que ça redescende... »

## Un large comité de pilotage

Très vite, l'association SOS Marque est constituée. La CCPP lance le projet de lutte contre les inondations. Celui-ci prend réellement forme lorsque, à l'initiative de M. Schepman, vice-Président du Conseil général du Nord, un comité de pilotage et un comité technique sont créés. Présidés par Béatrice Mullier et Luc Monnet, Conseillers généraux, on y retrouve des représentants de la CCPP, des communes concernées, du Département, de la Région, de la Diren (Direction régionale de l'environnement), de l'Agence de l'Eau et de SOS Marque, qui assure le secrétariat. Au fil des ans, l'association

est devenue un interlocuteur incontournable du dossier. Très vite, l'idée s'impose qu'« il faut ralentir l'eau [de la Marque], la retenir. » Les bénévoles enfilent les bottes, se rendent en forêt de Phalempin et au Bois des Cinq Tailles (Thumeries) pour installer, sur de petits affluents, des barrages mobiles de faible dimension. Au besoin, ces derniers forment de petites retenues d'eau, qui diminuent d'autant le débit en aval. « Nous savions qu'il fallait passer à une échelle beaucoup plus grande », explique Roland Laroye, vice-président de SOS Marque. De son côté, la CCPP nettoie le lit de la Marque, entre Ennevelin et Tourmignies, et effectue un curage à Ennevelin. Parallèlement, SAFEGE, un bureau d'étude spécialisé, est chargé

## Quatre phases d'aménagements



La première phase de travaux concerne les communes d'Attiches, Mons-en-Pévèle, Cobrieux et Ennevelin.

Le programme d'aménagements est estimé par la CCPP à 2,55 millions d'euros. La première phase de travaux (sur quatre prévues), évaluée à 1,305 million d'euros, pourrait commencer dans les premiers mois de 2009. Elle devrait être subventionnée à hauteur de 80% par le Département, l'Agence de l'Eau, la Région, les fonds européens et la Diren. Cette phase comprend une zone d'expansion de crue au lieu-dit Drumez (1), sur Attiches et Mons-en-Pévèle (capacité de rétention de 57 000 m<sup>3</sup> pour un décaissement de 7,7 ha et une digue de 300 mètres de long) et deux autres à Cobrieux (capacités de 4 000 m<sup>3</sup> et 2 000 m<sup>3</sup>). Une digue de protection est prévue à Ennevelin, au lieu-dit Remonprez. Les phases suivantes prévoient : une zone d'expansion de crue en aval de Tourmignies, au lieu-dit du pont Tordoir (capacité de 78 000 m<sup>3</sup> pour 5,4 ha décaissés), le redimensionnement de deux ponts de la commune et une zone d'expansion de crue en amont de Tourmignies (capacité de 9 000 m<sup>3</sup> sur 1,4 ha).

(1) Après aménagement, l'emprise de cette zone sera cédée au service des Espaces naturels sensibles, dépendant du Conseil général. Il aura en charge la gestion écologique des lieux. La CCPP restera propriétaire de la digue.



Cette image de synthèse représente le barrage et la zone d'expansion de crue (à l'arrière-plan) tels qu'ils devraient être sur Attiches et Mons-en-Pévèle.

de réfléchir aux aménagements envisageables. « Une des premières actions fut d'aller sur le terrain pour observer et interroger les habitants », raconte Roland Laroye, qui suit ce travail depuis le début. L'étude est suivie par une mission de maîtrise d'œuvre confiée à SOGREAH Consultants. L'objectif était notamment de modéliser – à partir de la topographie de la rivière, de mesures de hauteurs d'eau, de débits, d'événements météorologiques passés... – les réactions prévisibles de la Marque dans telle ou telle situation. Des aménagements proposés, le comité de pilotage en a retenu huit (*lire l'encadré*), dont plusieurs zones d'expansion de crue pour contenir, grâce à une digue, les eaux en excédent en cas de forte pluie et ainsi éviter les inondations en aval. Le programme prévoit également des digues pour protéger certains secteurs habités menacés.

### « Un besoin réel et une attente forte »

Cobrieux figure sur la carte des futures zones d'expansion. « Le projet de la CCPP répond à un besoin réel et à une attente forte des personnes qui, ces dernières années, ont subi une inondation »,

estime Christel Duborper, l'ancien maire (1). Elle n'en est pas moins consciente des difficultés posées aux propriétaires des terrains agricoles concernés par les aménagements. Tout comme elle admet que rien ne pourra « jamais garantir que les gens seront protégés à 100% ».

Le dimensionnement des équipements prévus intègre cependant le principe de précaution. Ainsi, dans le secteur de Drumez et de l'Offrande (Attiches et Mons-en-Pévèle), la digue, partie intégrante de la zone d'expansion de crue, a été dessinée pour ne pas être submergée par les eaux et ainsi éviter les risques de destruction. C'est d'ailleurs cet aménagement qui provoque le plus de débats chez les riverains. Une association d'habitants de l'Offrande et de Drumez, l'Association de Défense du Berceau de la Marque (ADBM), a été créée, après envoi d'une lettre ouverte aux maires de Mons-en-Pévèle et d'Attiches. « Il est nécessaire de limiter les risques d'inondation dans le bassin supérieur [de la Marque] », admet Albert Salingue, secrétaire de l'association, qui explique cependant vouloir « s'opposer à toute forme de démesure dans les aménagements ». « On ne peut pas se baser sur un événement exceptionnel [l'inondation de 2000, NDLR] pour construire des équipements surdimensionnés », estime-t-il, appelant de ses vœux des « solutions alternatives, plus douces, moins onéreuses, dans une démarche de citoyenneté responsable ».

### Pourquoi là et pas ailleurs ?

Lors de la réunion de constitution de l'association, un calcul a ainsi été livré aux participants : à raison d'un débit en crue décennale (2) de 1 m<sup>3</sup>, il faudrait 16 heures de pluie d'orage continue pour remplir les 57 000 m<sup>3</sup> du bassin. Du côté des services de la CCPP, on remarque que le débit en crue décennale est à cet endroit, selon l'étude de la SAFEGE, de 3 m<sup>3</sup> par seconde, tout en ajoutant que d'autres paramètres entrent en jeu.

Les interrogations d'ADBM portent également sur l'emplacement choisi, sur des terres agricoles jugées très productives. Pourquoi ne pas le localiser en domaine public, dans le Bois des cinq Tailles ? « L'efficacité aurait pu être moindre », note Nicolas Farvacque, du cabinet SOGREAH. Dans cette hypothèse, l'équipement se placerait en effet avant la confluence entre la Marque et le courant de Thumeries. Dans ce cas, pourquoi ne pas l'avoir situé 300 mètres à côté, où les terres sont réputées peu intéressantes, poursuit l'association ? Jamila Bentrar, chargée de mission environnement à la CCPP, reprend alors l'étude de la SAFEGE de mars 2003. L'emplacement a été choisi sur la base d'une modélisation qui y situe un « casier hydraulique », c'est-à-dire une partie « du lit majeur où les écoulements ne sont pas parallèles à ceux du lit mineur », constituant une zone de stockage potentielle « pour retenir les écoulements trop importants et ainsi protéger certaines zones menacées plus à l'aval du cours d'eau ».

>>>



Scène d'inondation à Genech et à Cobrieux, en juillet 2005. Ces dernières années, des débordements et des inondations ont également eu lieu à Ennevelin, Tourmignies, Cappelle-en-Pévèle...

Reste l'atteinte visuelle à l'environnement, redoutée par certains. Bernard Dernoncourt, vice-président d'ADBM, craint ainsi « *une belle cicatrice dans le paysage.* » A SOS Marque, on trouve le terme exagéré. Compte tenu d'un décaissement réalisé sur le terrain, la digue atteindra 1,50 m au point le plus haut et non sur la totalité de sa longueur, explique Roland Laroye. Il ne s'agit pas d'un mur à pic, ajoute-t-il, mais plutôt d'une butte, qui sera végétalisée.

### Curage et entretien courant

Cela ne suffit pas à rassurer les adhérents d'ADBM, qui craignent aussi les odeurs et la présence de moustiques liées à une retenue d'eau. Le projet prévoit un volet écologique, avec gestion du site par les Espaces naturels sensibles, service dépendant du Conseil général (lire également l'encadré), rappelle Jamila Bentrar. Par ailleurs, le programme de lutte contre les moustiques engagé par le Conseil général est déjà une réalité en plusieurs endroits de la Pévèle.

Pour ADBM, un curage de la Marque aurait cependant suffi à assurer un bon écoulement des eaux. Le curage « *n'est pas l'idéal* », prévient Nicolas Farvacque, de SOGREAH : s'il « *n'est pas à bannir* », il est « *assez*

*destructeur [pour la faune et la flore, NDLR]* » et entraîne le risque de reporter vers l'aval les problèmes d'inondation. Bernard Chocraux, vice-président de la CCPP en charge de l'environnement (3), insiste pour sa part sur l'entretien courant des cours d'eau. Celui-ci relève, légalement, des propriétaires riverains. Des habitudes se sont perdues, regrette-t-il : « *Avant l'hiver, les agriculteurs faisaient [cet entretien]. Il y a aujourd'hui de moins en moins de propriétés agricoles. Les gens ne le font pas ou ne le savent pas.* » Ce qui a notamment poussé la CCPP à mettre sur pied une équipe de neuf personnes chargée de ces tâches, par le biais d'un atelier d'insertion.

Pour être complet, deux tranches de curage de la Marque (à Ennevelin et Tourmignies), envisagées par SAFEGE, n'ont pas été retenues par le Comité de pilotage. La pollution des boues, notamment par des métaux lourds, aurait obligé à les confiner dans un bassin étanche, impossible à construire en zone inondable. L'option reste donc en suspens. « *Cela risquait de bloquer l'ensemble du projet* », commente André Janssen, président de SOS Marque.

Il y a fort à parier que les uns et les autres saisiront les occasions de s'exprimer, qu'il s'agisse des enquêtes publiques ou des prochaines réunions sur le sujet. ■

(1) Les maires de Cobrieux, Ennevelin et Mons-en-Pévèle, qui ont tous trois eu à gérer ce dossier lors du mandat précédent, ont souhaité, aux élections de mars, passer la main à un autre candidat.

(2) Une crue décennale est définie comme ayant une « chance » sur dix de se produire chaque année.

(3) Sur le dossier de la Marque, Bernard Chocraux a pris la succession de Daniel Devendeville, ancien maire d'Ennevelin, décédé en cours de mandat.



L'équipe d'insertion mise en place par la CCPP est notamment chargée de l'entretien des berges de la Marque.



## LAPIE, Risques de crue et permis de construire

À Ennevelin, certains habitants commencent à découvrir les arcanes des documents d'urbanisme. Constitués en association, sous le nom de Lapie (Libre association de protection des intérêts des Ennevelinois), ils protestent contre la remise en cause, par la préfecture et la DDE (Direction départementale de l'équipement), du PLU (plan local d'urbanisme), visant à y étendre les zones déclarées inondables. D'où des conditions plus drastiques pour l'obtention des permis de construire. Faudra-t-il désormais « *construire sur pilotis* », ironise Régis Warocquier, président de l'association ? Il insiste aussi sur la dépréciation des terrains et des maisons. Selon ses comptes, 180 propriétaires (de terrains et de maisons) sont concernés, dont environ 60 n'habitent

pas Ennevelin. Beaucoup ont pris la nouvelle en pleine face et regrettent de ne pas l'avoir su avant. De son côté, Michel Dupont, maire de la commune jusqu'en mars dernier, explique que les instructions du préfet d'intégrer de nouvelles zones potentiellement inondables sont arrivées juste avant l'enquête publique concernant le nouveau PLU. Les demandes d'assouplissement faites par la commune n'ont pas été prises en compte. Ces démarches effectuées, la municipalité a organisé une réunion d'information en novembre dernier. Le mois suivant, Lapie tenait son assemblée générale constitutive.

Le PPRI (plan de prévention des risques d'inondation) de la Marque ne s'appliquera qu'en 2012. D'ici là, Lapie

espère le rendre « *le moins contraignant possible* ». Le premier travail consiste à réunir une solide base documentaire sur ces questions, avant « *d'intégrer des instances dans lesquelles nous aurons la possibilité de nous exprimer, d'amener des éléments* », expose Régis Warocquier, qui confie vouloir travailler avec SOS Marque et la CCPP. Lapie soupçonne notamment des incohérences dans les courbes de niveau prises en compte dans le PPRI. Le cas ennevelinois risque fort, en tout cas, de se reproduire ailleurs, à l'occasion des révisions de PLU... ■

# (ÉCONOMIE) Les nouvelles installations

## Cuisine du Nord, décoration de meubles anciens...

Régulièrement, des commerçants, artisans, restaurateurs créent leur activité sur le territoire de la Communauté de communes. D'Attiches à Templeuve, voici une liste, non exhaustive, d'installations récentes.

Créateur d'**AMC** (Artisan Maçon Carreleur), à Attiches, Patrice Kummerow est spécialisé dans le gros œuvre : maçonnerie, macadam, terrasses... Demandé jusque Hem ou Lambersart, il aimerait à terme se limiter à la Pévèle.

L'Auberge de la Garenne, L'Esplanade, La Laiterie : **Grégory Burgeat** a travaillé pour des établissements réputés de la région. Avec son épouse Christine, il a désormais son restaurant, **Le B**, à Attiches, qui privilégie les produits frais locaux : viande de bœuf de Thumeries, asperges de Raimbeaucourt, pain de Wattignies...

**Au Ch'ti Boucanier**, à Avelin, **Marie et Olivier Boutemy** proposent une cuisine du Nord : carbonnade, potjevleesch, croquettes aux crevettes, onglot au Maroilles, andouillette de Cambrai... Aménagé dans une ancienne étable, ce restaurant est tout en bois et briques. Son décor, rappelle l'univers des pirates.



Au Ch'ti Boucanier

**Les Gourmandises du Hameau**, à Avelin, proposent crackers, terrines, tapenades, pâtes, épices, condiments, thés, alcools, sucres aromatisés, biscuits de Normandie, chocolats belges, pain d'épices de Dijon... **Séverine Prévost** travaille essentiellement avec des petits producteurs.

Après 12 ans d'expérience dans le bâtiment, **Philippe Nivesse**, d'Avelin, lance son entreprise de peinture extérieure et intérieure, pose de revêtements, parquet flottant, dépannage en vitrerie... Il travaille pour des particuliers, des entreprises, des écoles...

A Bersée, les deux gîtes ruraux (3 et 5 personnes) d'**Anne et Philippe Hennart**, baptisés **Entre Ciel et Terre**, sont labellisés Hébergement de Pays. Aménagés dans une ancienne étable et une ancienne porcherie, ils allient matériaux traditionnels et modernité. Disposant chacun d'une pelouse et d'une terrasse, ils se trouvent à 50 mètres d'un centre équestre. Des vélos sont à disposition.

**E-mobilier**, à Bourghelles, a fait le choix de ne diffuser ses annonces immobilières que par Internet. L'agent se déplace directement chez les acheteurs et les vendeurs. E-mobilier a en portefeuille des terrains, pavillons, maisons individuelles et fermes à rénover autour de Templeuve et Cysaing.

Créée à Baisieux, **Services Bâtiments Travaux** vient de s'installer à Camphin-en-Pévèle. **André Canonne** assure les travaux de plâtrerie, pose de menuiseries bois et PVC, aménagement et isolation de combles, cloisonnements... En association avec un maçon et un plombier il peut assurer des chantiers complets.

**Le Chalet du Hélin**, à Ennevelin, n'est « pas un commerce traditionnel », prévient **Francine Szymanski**. Ancienne élève des Beaux-Arts de Tourcoing, elle exerce notamment ses talents en décorant des meubles anciens. Son chalet de jardin est devenu boutique, où elle présente ses réalisations. Par ailleurs, son mari, originaire de Pologne, l'approvisionne régulièrement en jouets en bois d'Europe de l'Est.

Après avoir travaillé pour un **traiteur** de Râches, **Frédéric Frégefond** a ouvert son propre commerce à Mérignies. Sa pintade aux poires, a un certain succès, confie-t-il. Frédéric Frégefond prend les commandes pour mariages, communions et banquets.

A Mons-en-Pévèle, **François Tabary**, potier céramiste, ouvre son atelier, **L'Antre de Terre**, au public (sur rendez-vous uniquement). Il réalise à la fois des objets utilitaires (art de la table, plats à four...) et décoratifs. François Tabary donne également des cours.

« Entre l'ancien et le moderne » : voilà comment **Sylvie Félix** décrit le décor de sa crêperie **Le Chat Gourmand**, à Templeuve. A côté des classiques du genre, des recettes intègrent des produits du Nord : endives, Maroilles... La clientèle va des adolescents aux personnes âgées.



Le Chat Gourmand

### Où les trouver ?

#### → AMC :

7, rue des Camélias, à Attiches.  
Tél./ fax : 03 20 32 62 70.  
Courriel : amc.attiches@live.fr

#### → Le B. Restaurant :

19, rue de la Neuville, à Attiches.  
Tél. : 03 20 90 06 97.  
Site : www.brestaurant.fr

#### → Le Ch'ti Boucanier :

12, rue de Seclin, à Avelin.  
Tél. : 03 20 58 76 22.

#### → Les Gourmandises du Hameau :

24, rue de Treupe, à Avelin.  
Tél. : 03 20 59 57 80.  
Courriel : lesgourmandisesduhameau@yahoo.fr

#### → SARL Philippe Nivesse :

18, rue Paul Eluard, à Avelin.  
Tél. : 03 20 32 11 19.

#### → Entre Ciel et Terre :

5, rue de la Maladrerie, à Bersée.  
Tél. : 03 20 32 51 02.  
Courriel : anne.hr@laposte.net  
Site : www.gites-de-france-nord.com  
(gîtes n° 2110 et 2111)

#### → E-mobilier :

Bourghelles.  
Tél. : 03 20 34 21 89 / 06 28 78 12 39.  
Courriel : contact@e-mobilier.fr  
Site : www.e-mobilier.fr

#### → Services Bâtiments Travaux :

11, Grand rue, à Camphin-en-Pévèle.  
Tél. : 06 72 92 47 97.  
Courriel : andre.canonne@wanadoo.fr

#### → Le Chalet du Hélin :

40, route de Templeuve, à Ennevelin.  
Tél. : 03 20 59 34 35 / 06 20 37 03 00.

#### → Frédéric Frégefond, traiteur :

143, rue de la Mairie, à Mérignies.  
Tél./ fax : 03 20 79 14 77.

#### → L'Antre de Terre :

22, rue du Cawoin, à Mons-en-Pévèle.  
Tél. : 06 73 23 35 47.

#### → Le Chat Gourmand :

15, rue de Roubaix, à Templeuve.  
Tél. : 03 20 34 32 45.

#### Faites vous connaître

contact@cc-paysdepevele.fr  
Fax : 03 20 33 81 73



(PATRIMOINE)

# La Mousserie, à Mérignies

## Une sablière devenue étang pour promenades en famille



Un chemin de promenade a été aménagé tout autour de l'étang. Quinze à vingt minutes suffisent à en faire le tour.

**D**éjà bien connu des pêcheurs, l'étang de la Mousserie, à Mérignies, est en passe de devenir, grâce à des équipements et à des aménagements paysagers, un lieu de promenade familiale. Il y a une cinquantaine d'années, c'est une sablière qui occupait les lieux.

Dans la Forêt de Brocéliande, ce sont les chevaliers et les châteaux qui, selon la légende, se retrouvent engloutis au fond des étangs. Ici, c'est une grue et un camion que les eaux auraient submergés, selon les souvenirs de certains habitants. Un peu à l'écart de la grand route qui relie Bersée à Mérignies, il est en effet un étang que les pêcheurs connaissent bien. L'étang de la Mousserie, dans la rue du même nom, était à l'origine une sablière, exploitée jusqu'à la fin des années 1950. Le sable qu'on y a puisé par tonnes a notamment servi de matériau de remblai pour la construction de l'autoroute A1, entre Arras et Lille. Une fois l'activité de la sablière stoppée et les pompes arrêtées, l'énorme « trou » s'est rempli d'eau, pour créer l'étang actuel. « Du matériel d'extraction serait resté au fond », commente Jean-Jacques Bouckenooghe, adjoint au maire de Mérignies, qui a interrogé quelques anciens habitants de la commune. Au plus fort de son activité, la sablière a atteint les 20 à 25 mètres de profondeur. Depuis, les mouvements naturels du sable en ont comblé une bonne partie. Des sondages effectués à partir d'une barque ont relevé des profondeurs maximales de six à sept mètres. Le club de plongée de Seclin est même venu un jour pour un entraînement. Les plongeurs n'ont cependant pas pu apporter beaucoup d'éléments aux curieux : « Ils ne voyaient pas grand chose. Rien que de remuer un peu leurs palmes, le sable remontait. »

### « L'étang commençait à être à l'abandon »

Les lieux sont également liés à un drame vieux de près de 50 ans. Le garde de l'étang avait sur place un modeste logement. « En 1961, un dimanche, sa petite fille est tombée à l'eau », raconte Jean-Jacques

Bouckenooghe. Venue à son secours, la maman n'a non seulement rien pu faire mais s'est, elle aussi, noyée.

Dans les années soixante, une dizaine de riverains se sont associés pour acheter l'étang et en faire un lieu de pêche privée. Au fil des années, les successions et autres déménagements en ont rendu la gestion et l'entretien compliqués. La commune s'est donc portée acquéreur en 2004. « L'étang commençait à être à l'abandon », se souvient l'adjoint au maire. Pour la municipalité, il s'agissait également d'éviter que l'endroit accueille n'importe quel projet privé. En mars 2005, une société de pêche était créée, dont l'adhésion est réservée aux habitants de Mérignies, à leurs ascendants et descendants. Puis, la commune a engagé un plan d'aménagement en deux phases, comprenant un chemin de promenade, des bancs, des aires de pique-nique, un kiosque... Près de 90 peupliers en fin de vie ont été abattus, pour laisser la place à des chênes, des charmes, des hêtres... Des passerelles permettront d'ici peu d'accéder à un îlot, tandis que les pêcheurs bénéficieront d'emplacements spécialement aménagés. Bref, un agréable lieu de promenade, accessible aux familles. Le tour complet du plan d'eau ne prend pas plus de 15 à 20 minutes. L'occasion pour les enfants de prendre une leçon d'histoire naturelle in situ. « A chaque printemps, toutes les grenouilles du coin viennent se reproduire », explique Jean-Jacques Bouckenooghe. Des milliers de têtards cohabitent alors avec les brochets, esturgeons, carpes, sandres, gardons, perches, tanches, brèmes... Parmi ces poissons, on trouve des spécimens imposants, puisque certaines carpes atteignent les 15 kg :

« L'été, quand il fait beau, on arrive à les voir à la surface, l'après-midi. » L'étang et ses abords abritent également d'autres hôtes, à savoir des canards, des poules d'eau, ainsi que des oies, « nourries depuis toujours par le voisinage ».

(1) Le chantier doit s'achever fin avril. Il aura représenté pour la commune, hors acquisition, un investissement de 150 000 euros.



Une petite partie de la promenade emprunte une passerelle de bois au-dessus de l'eau.



Lors de la Journée du patrimoine, en septembre dernier.

## → Mousserie ou Froissarderie ?

S'il avait existé plus tôt, le plan d'eau se serait peut-être nommé étang de la Froissarderie. En 1603, les fameux Albums de Croÿ font en effet figurer près du centre de Mérignies le domaine de la Froissarderie, « un fief vicomtier tenu de la seigneurie de Sainghin-en-Mélantois », précise une plaquette éditée par la Société de recherche historique Mérignies et son Passé (1). « Au moment de la Révolution, le château est démoli, mais la ferme subsiste, est-il précisé plus loin. Celle-ci est parfaitement visible sur le plan Terrier de Mérignies daté de l'an dix de la Révolution (1802). Aujourd'hui, il subsiste dans la rue [de la Mousserie, NDLR] qui porte sans doute le nom du dernier seigneur de la Froissarderie quelques marques situant les douves de la propriété. » En résumé : si l'appellation historique du lieu était la Froissarderie, c'est le nom de la Mousserie qui est arrivé jusqu'à nous.

(1) « Le château de la Mousserie, la Froissarderie », novembre 1998.

(HISTOIRE DU PAYS)

# De la bière de ferme aux brasseries de la Pévèle

**S**i chaque ferme – ou presque – a un jour produit sa bière, la brasserie industrielle a également été une réalité en Pévèle. En témoignent quelques grands noms, comme Lambelin à Templeuve ou Lespagnol, qui était notamment présent à Bersée.

L'inventaire date de mars 1725. Il détaille le contenu exact du Château de la Mousserie, à Mérignies, pièce par pièce : greniers, chambres, cuisine, « place à manger », écuries... Un assez long paragraphe est consacré à « la brasserie », qui contient notamment « quelques futailles ou il y a eu du vin qui servent à mettre petite bière » (1). On pourrait aussi évoquer ces chariots allongés représentés sur les Albums de Croÿ, chargés de tonneaux, dont la plupart devaient être remplis de bière. Quel château, en Pévèle et dans la région en général, n'a pas eu sa brasserie ? On sait ainsi que le château de Bercu, à Mouchin, fabriquait sa bière et son fromage, deux attributs arborés aujourd'hui par le géant de la commune, Hippolyte-Hyacinthe. Alain Delezenne, généalogiste, explique par ailleurs que sur les plans de l'ancien château de Genech, une parcelle était appelée, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Houblonnière. « Y a-t-on fait de la bière en permanence ? A certains moments ? Peut-être seulement quand le Seigneur était là ? », s'interroge-t-il.

La production de bière était également très répandue dans les censes et fermes

de la Pévèle, bien souvent pour la consommation du ménage. Alain Delezenne a régulièrement sous les yeux des recensements de population et de biens matériels. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, à Genech, sont ainsi répertoriées de nombreuses cuves de brasserie, alors qu'aucun brasseur de profession n'est enregistré. A d'autres moments ou dans d'autres communes, « on voit dans les textes quantité de gens qui se disent brasseurs alors qu'il n'y a pas de brasserie connue », complète-t-il. Ce qui indique le caractère artisanal et très répandu de l'activité à l'époque.

## Les destructions des deux guerres

A côté de cette fabrication « ménagère » ancestrale, la brasserie industrielle a une histoire plus récente, qui débute au XIX<sup>e</sup> siècle et s'accélère au début du XX<sup>e</sup>. Jean-Baptiste Chrétien à Attiches, Isidore Lamblin à Bourghelles, Jean-Baptiste Grulois à Cobrieux, Louis Desmons à Cysoing, Aimable Castelain, Louis Dufosse et Antoine Tintignie à Templeuve : les noms de brasseurs ne manquent pas en Pévèle, en 1802-1804 (2). Leur production annuelle va de 96 hectolitres à 1 350 hectolitres. Puis, la montée en puissance de certaines brasseries s'accompagne de la disparition d'autres. Il en est aussi qui ne se sont pas relevées des destructions dues aux deux guerres mondiales. En 1947, on n'en compte plus que deux en activité sur le territoire de l'actuelle Communauté de Communes : Saint-Arnould, à Mons-en-Pévèle, et Lambelin & Fils, à Templeuve (2).

La Brasserie Lespagnol, à Bersée, fait partie de celles dont la production a été stoppée par les bombes, dès les

premiers mois de la guerre 39-45.

Les Lespagnol sont une grande famille de brasseurs, dont le cœur de l'activité est à Flines-Lez-Raches. La brasserie de Bersée était également une malterie, comme en témoignent les tourailles sur le toit, semblables à des clochetons, parfaitement visibles sur une ancienne carte postale. Ce système de circulation d'air chaud servait à sécher les grains germés, pour ensuite produire le malt.

Genech aussi a eu sa brasserie industrielle, dont Alain Delezenne a retrouvé quelques traces. En 1880, deux ans après l'inauguration d'une ligne de chemin de fer entre Tourcoing et Somain, qui desservait la commune, la société était créée, pour être dissoute deux ans plus tard. Puis, les propriétaires se succéderont de façon assez rapprochée. Ce qui fait dire à Alain Delezenne que « cette brasserie n'a jamais tourné convenablement ». Dans les années 1920, aucun nom de brasseur n'apparaît, sur la commune, dans les annuaires Ravet-Anceau. Aujourd'hui, à Genech, ne reste plus de ce passé que l'ancienne maison du brasseur, une belle demeure bourgeoise toujours habitée, près de la voie de chemin de fer. ■

(1) Source : « Le château de la Mousserie », plaquette éditée en novembre 1998 par Mérignies et son Passé. Voir également page 10

(2) Source : « Pays de Pévèle », revue éditée par la Société Historique du Pays de Pévèle. Le n°46, du 4<sup>e</sup> trimestre 1999, était consacré à la brasserie.

## BRASSEURS ET PROPRIÉTAIRES D'ESTAMINETS

Le 1<sup>er</sup> août 1943, Joseph Geraert signe un bail d'un an pour une « maison à usage d'estaminet, avec ses dépendances, située à Bersée lieu dit Vémy ». En plus du « loyer annuel de 1 200 F payable en quatre termes égaux et d'avance », celui-ci s'engage, pour « toutes les boissons quelconques qui seront débitées ou consommées dans l'immeuble », à se fournir exclusivement auprès de son propriétaire, la société Lespagnol. Une sanction est même prévue, fixée « à la somme de 500 F pour chaque infraction ». Ce papier quelque peu jauni témoigne d'un fonctionnement économique assez répandu à l'époque – dont il subsiste encore quelques survivances –, qui voulait que les brasseurs possèdent et alimentent leurs propres cafés. Ce bail fait partie des nombreux documents conservés par Louis Lespagnol, descendant en ligne directe de la famille de brasseurs. Selon ce dernier, les Lespagnol possédaient plus de 600 cafés en 1939, dont plus de la moitié avait disparu au sortir de la guerre. ■



Cette photo témoigne de l'époque où la brasserie Lespagnol livrait ses tonneaux de bière à cheval.



# → Ça s'est passé chez nous



## 1 Séjour ski

> Du 9 au 17 février

Enfants et animateurs sont revenus enchantés de leur séjour d'une semaine dans les Alpes Italiennes. C'est l'hôtel Cannon d'Oro, dans la petite station de Chiusa di Pesio, qui a accueilli le groupe de 40 jeunes. Pour la première fois, ce séjour était encadré par les animateurs des points jeunes de la CCPP. Cette expérience s'est avérée concluante puisqu'un séjour comme celui-là permet aux enfants et aux animateurs de mieux se connaître. Pour ne rien gâcher, le soleil et la neige étaient présents en abondance tout au long de la semaine. Le prochain séjour est organisé dans la station française des

Gets, du 5 au 12 avril. Suivront ensuite deux séjours d'été (voir page 3).

## 2 Les vœux de la CCPP

> Lundi 14 janvier

C'est dans le très bel espace Marie-Jeanne Favier-Dubus de la municipalité d'Avelin que le Président de la Communauté de communes du pays de Pévèle, Luc Monnet, a présenté ses vœux aux élus du territoire. Cette cérémonie était placée sous le thème de la musique. En effet, les élèves de l'EMPP (Ecole de Musique en Pays de Pévèle) étaient mis à l'honneur à cette occasion. Ils ont pu interpréter un répertoire unanimement apprécié par l'assemblée. Luc Monnet a

également mis sur le devant de la scène les huit maires qui avaient décidé de ne pas se représenter aux futures élections municipales.

## 3 Rencontres Culturelles en Pévèle

> Depuis le 22 septembre 2007

La saison des Rencontres Culturelles en Pévèle s'est achevée à Genech, samedi 29 mars, avec un remarquable concert de Bluegrass. Cette édition 2007/2008 restera gravée dans les mémoires. Pour ses 20 ans, l'association a en effet élaboré une programmation d'une très grande qualité. Les petits chanteurs à la Croix de Bois, Les Blaireaux, Gad Elmaleh à l'Olympia... ce ne sont là que quelques exemples des excellents spectacles proposés cette saison. (Photos : Tea for

two Jazz band à Camphin-en-Pévèle le 1<sup>er</sup> février et les Chiens d'mer à Ennevelin le 9 février).

## 4 Plantation d'arbres

> Du 23 au 29 juin

Le long de la D145, qui relie Templeuve à Fretin sur le territoire de la commune d'Ennevelin, la CCPP, en collaboration avec la Région Nord-Pas-de-Calais et le Conseil général du Nord, a replanté près de 5 000 arbres et arbustes. Cette opération avait pour but de reboiser un site de dépôt des boues de curage de la rivière Marque. C'est l'atelier d'insertion mis en place par la CCPP qui a installé sur place frênes, chênes, érables, aulnes et autres saules ou noisetiers.

